

POSTULAT

Offrir des places de cinémas à moitié prix à tous les étudiants biennois dès 12 ans.

Le Conseil Municipal est prié de prendre des mesures, en partenariat avec les propriétaires de cinéma, permettant d'offrir des places de cinéma à moitié prix pour les écoliers et étudiants biennois dès 12 ans et ainsi encourager les jeunes à la culture cinématographique.

Argument : Les jeunes profiteront de leur temps libre dans des activités culturelles, seront moins dans la rue et plus sécurisés. Une très grande majorité d'entre eux se rend occasionnellement au cinéma car ils n'arrivent pas à payer le prix d'entrée.

Les avantages : Cette initiative permettra une plus grande fréquentation aux salles de cinémas et les étudiants de notre ville profiteront de l'encadrement et loisirs.

Le 04 juin 2009.

Fatima Simon, Les Verts Bienne